




-
- Coût
 - Aides externes
 - Aides internes HELMo
-

FINANCEMENT DES ÉTUDES

ANNÉE ACADÉMIQUE 2016-2017



Des aides existent
mais les études ont
toujours un coût,
auquel il faut se préparer
à l'avance !

Stage

Frais
d'inscription

Livres,
syllabus,
copies

Fouritures,
équipement

Conférences,
visites,
voyages

Matériel
informatique

TEC :
126 € ou
312€/an

Kot :
± 4200€/an

TFE

Cours
particuliers

Vêtements
et équipement :
± 700€/an

Sport,
loisirs, culture :
± 480€/an

Nourriture et
entretiens :
± 3000€/an

Projets
de classe



FRAIS D'INSCRIPTION HELMo*

- > Redevables chaque année
- > Ventilés en un minerval Communauté française et des frais d'études perçus par HELMo

INSCRIPTION AU TAUX GÉNÉRAL

Type court

	Minerval CF	Frais d'études	TOTAL
1 ^{er} cycle, Bloc 1	175.01 €	280 €	455.01 €
Poursuite d'études	175.01 €	280 €	455.01 €
Année diplomante/ spécialisation	227.24 €	280 €	507.24 €

Type long

	Minerval CF	Frais d'études	TOTAL
1 ^{er} cycle, Bloc 1	350.03 €	370.83 €	720.86 €
Poursuite d'études	350.03 €	370.83 €	720.86 €
Année diplomante/ spécialisation	454.47 €	370.83 €	825.30 €
Poursuite d'études	350.03 €	370.83 €	720.86 €
Année diplomante	454.47 €	370.83 €	825.30 €

INSCRIPTION AU TAUX MODESTE

Type court

	Minerval CF	Frais d'études	TOTAL
1 ^{er} cycle, Bloc 1	64.01 €	257.77 €	321.78 €
Poursuite d'études	64.01 €	257.77 €	321.78 €
Année diplomante/ spécialisation	116.23 €	257.77 €	374.00 €

* Montant pour l'année académique 2016-2017

Type long			
	Minerval CF	Frais d'études	TOTAL
1er cycle, Bloc 1	239.02 €	30.53 €	269.55 €
Poursuite d'études	239.02 €	30.53 €	269.55 €
Année diplomante/ spécialisation	343.47 €	30.53 €	374.00 €
Poursuite d'études	239.02 €	30.53 €	269.55 €
Année diplomante	343.47 €	30.53 €	374.00 €

ÉTUDIANTS HORS UE

Frais d'inscription + Droits d'Inscription Spécifiques (DIS).
 > Exemptions possibles, cfr Règlement des Etudes et Jurys d'examens

	Type court	Type long
1 ^{er} cycle, toutes années	992.00 €	1487.00 €
2 ^e cycle, toutes années	-	1984.00 €

CO-DIPLOMATION OU CO-ORGANISATION

Ces formations ont des frais d'inscription différents.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les étudiants sont invités à respecter les modalités de paiement définies sur le bulletin de virement qu'ils ont reçu.

A l'inscription

A minima **10%** des frais d'inscription **AVANT le 31 octobre** pour que l'inscription soit validée + éventuels frais spécifiques à la section (acompte de copies...).



Le solde pour le 4 janvier



A défaut : l'étudiant n'a plus accès aux activités d'apprentissage et ne sera pas délibéré.

Echelonnement de paiement



Demande auprès de l'économat
 Soldé **pour le 4 janvier**



A défaut : plus accès aux activités d'apprentissage et ne sera pas délibéré.

RÉDUCTIONS DES FRAIS D'INSCRIPTION

1. TAUX BOURSIER

Quoi ?	Gratuité des frais d'inscription
Pour qui ?	Etudiants boursiers de la FWB
Comment ?	Donner à l'économat AVANT le 31/10 la preuve de l'introduction de la demande de bourse : <ul style="list-style-type: none">> e-mail d'accusé de réception> ou copie de l'accusé de réception de l'envoi recommandé <p>⚠ Dès réception, donner la lettre d'octroi de bourse à l'économat de l'école !</p>
Déjà payé ?	Remboursement total des frais d'inscription après dépôt de la lettre d'octroi de bourse à l'économat
En cas de refus	Paiement dans les 30 jours !



Consultez le **Service aux Etudiants** pour analyse

2. TAUX INTERMÉDIAIRE

Quoi ?	Réduction des frais d'inscription
Pour qui ?	Familles dont les revenus > de peu les plafonds des bourses de la FWB
Comment ?	Demande auprès du Service aux Etudiants avant le 31/03
Déjà payé ?	Remboursement après validation du dossier
En cas de refus	Frais d'inscription complets

SOUTIENS FINANCIERS EXTERNES

ALLOCATION D'ÉTUDES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES (BOURSE)

Critères	Finançabilité, nationalité, revenus...
Demande	du 1/07 au 15/12 > Prioritairement par voie électronique (lecteur de carte d'identité) > A défaut, sous pli recommandé à : Allocations d'Études - Bureau Régional de Liège, Rue d'Ougrée - 2 ^{ème} étage - boîte 209, 4031 ANGLEUR
Avantages	1. Bourse annuelle 2. Gratuité des frais d'inscription 3. Remboursement des supports de cours obligatoires (syllabus)
Infos	www.allocations-etudes.cfwb.be

BOURSE DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON

Critères	Étudiant domicilié dans une commune du Brabant wallon ET bénéficiaire d'une allocation d'études de la FWB
Demande	AVANT le 31/12 > Par courrier électronique ou postal à : Province du Brabant wallon, Bâtiment Archimède - Bloc D, Avenue Einstein, 2, 1300 WAVRE
Avantages	Bourse complémentaire
Infos	inspectionpedagogique@brabantwallon.be

AIDE DE L'ÉTAT LUXEMBOURGEOIS

Critères	<p>Etre enfant d'un ressortissant de l'Union Européenne travaillant au Luxembourg depuis une durée ininterrompue d'au moins 5 ans.</p> <p>⚠ Obligation d'introduire une demande de bourse en FWB en parallèle !</p>
Demande	<p>Entre le 1/08 et le 30/11 pour le semestre d'hiver, entre le 1/01 et le 30/04 avril pour le semestre d'été.</p> <p>> En ligne OU en téléchargeant le formulaire</p>
Avantages	<p>Bourse (base 2000€ + compléments sur critères sociaux) accordée en 2 tranches semestrielles + prêt étudiant</p>
Infos	<p>aides.etudes.lu ou cedics.lu.</p>

BOURSE WERNAERS

(POUR ÉTUDIANTS EN MUSIQUE OU COMPTABILITÉ)

Critères	<p>Etudiant « méritant », ayant réussi au moins une première année d'études et qui se trouve dans une situation socio-économique difficile.</p>
Demande	<p>Pour le 31/10, dossier complet à : Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles, Cellule Bourse Wernaers, Service général de la Gestion de l'Enseignement Supérieur (6^e étage), Madame Pauline PIRSON - Bureau 5F522 - Rue Adolphe Lavallée, 1, 1080 BRUXELLES</p>
Avantages	<p>Bourse unique de 3000 €</p>
Infos	<p>02/690.88.29 ou wernaers@cfwb.be</p>

PRÊTS D'ÉTUDES

PRÊTS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES

Critères	Famille belge d'au moins 3 enfants à charge au 31 octobre, revenus du ménage
Demande	Formulaire à demander par téléphone à adresser à : Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles, Service des Prêts aux familles, Rue du Meiboom 16-18 à 1000 Bruxelles.
Montant du prêt	743 € ou 1239 €/an comprenant 4 % d'intérêts
Infos	02/413.38.20

PRÊTS DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Critères	Étudiant de moins de 26 ans, domicilié en Province de Liège depuis 2 ans au moins, ne répétant pas son année.
Demande	Pas de délai
Montant du prêt	Max 1000 € pour l'enseignement supérieur de type court, 1500 € pour le type long. Sans intérêt si les revenus n'excèdent pas les plafonds pour un prêt de la FWB ; 0.50 % d'intérêt au-delà de ces plafonds.
Infos	04/220.22.29 ou www.provincedeliege.be

Un prêt doit être remboursé dans tous les cas !
Vérifiez d'abord vos droits aux autres aides, parfois suffisantes !

SOUTIENS FINANCIERS HELMo

POUR LES ÉTUDIANTS NON BOURSIERS

Critères	Établis par le Conseil Social de HELMo : nationalité, revenus, non boursier (FWB, CEDIES, CROUS/CNOUS...)
Demande	AVANT le 31/03 de l'année académique en cours. RDV avec l'assistante sociale de référence, avec copie de l'AER revenus 2014 des parents et composition de ménage récente.
Avantages	Aide financière sous forme de don, proportionnelle aux revenus du ménage et aux frais scolaires de la section. Versée en 2 tranches.

L'aide est prioritairement versée sur le compte de l'école pour solder les frais d'inscription.

POUR LES ÉTUDIANTS BOURSIERS DE LA FWB

Avance sur bourse : pour l'étudiant dont l'arrivée tardive de l'allocation d'études représente une difficulté. Dès réception de la bourse d'études, l'étudiant nous rembourse le montant avancé !



Remboursement des supports de cours obligatoires (syllabus uniquement) : montant forfaitaire selon l'année et la section (souches inutiles). **L'étudiant HELMo achète/imprime ses syllabus puis sera remboursé ultérieurement.** La procédure est adressée par e-mail à tous les étudiants au début du second quadrimestre.

HELMo n'accorde pas d'aide supplémentaire aux étudiants boursiers qui cumulent déjà 3 avantages.





CONTACTS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- > Présences aux inscriptions dans certains Instituts avant la rentrée
- > Séances d'information à la rentrée
- > Permanences SANS rendez-vous à la rentrée puis sur RDV dans tous les Instituts



Françoise Gustin

- > Campus de l'Ourthe
- > Theux

f.gustin@helmo.be



Marie Courtois

- > Campus Guillemins
- > Loncin
- > Saint-Martin
- > Verviers

m.courtois@helmo.be



Pascale De Vuyst

- > Sainte-Croix
- > CFEL
- > Huy
- > Mode
- > Esas

p.devuyst@helmo.be